

Mer. 13 Mars 19	Marseille
Jeu. 12 DÃ©c. 19	Marseille
Durée	1 jour
Horaires	9h - 17h

Tarif	500,00 € HT Adhérents 650,00 € HT Non Adhérents * déjeuner inclus
-------	---

Entreprises	ICPE toute taille, tout secteur d'activité
Public	ICPE toute taille, tout secteur d'activité
Pré-requis	Connaissance de base de la législation en matière d'environnement industriel

Objectifs

Faire un point d'actualité sur les textes récents concernant les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et sur des décisions de justice importantes récemment intervenues dans ce domaine.

Moyens pédagogiques

- Commentaires et échanges avec les autres participants
- Visualisation du support de stage par vidéo projecteur
- Support de stage papier remis à chaque participant

Intervenant

- Céline Le Grand *Juriste en droit de l'environnement, Environnement-Industrie*

Programme

CLASSEMENT ET REGIME JURIDIQUE

- Nomenclature des ICPE
- Réforme de l'évaluation environnementale
- Procédures de déclaration, enregistrement, autorisation
 - *Focus sur les dernières réformes : télédéclaration, Cerfa enregistrement, Autorisation environnementale (unique)*
- Prescriptions applicables
- Nomenclature et effets dans le temps : droits acquis
- Modifications substantielles
 - *Nouvelles règles suite à la réforme de l'autorisation environnementale*

OBLIGATIONS DE L'EXPLOITANT

- Surveillance des émissions industrielles
- Déchets
- Directive IED et Réexamen périodique
 - *Simplification du dossier de réexamen*
- Visites de contrôle : points clés
- Sites et sols pollués
 - *Réforme de la procédure de référence*
- Cessation définitive d'activité

RESPONSABILITÉS ET CONTENTIEUX

Les apports de la Loi de modernisation de la justice du 21ème siècle

- Contentieux administratif
- Responsabilités civile, pénale, environnementale